

Conditions générales Pro Containers.

- Les conditions générales ci-dessous sont applicables sur tous les contrats conclus entre SRL PRO Containers et le client.
- La mise en disposition du containers est de 3 jour à partir de la livraison. Au-delà, un montant de 20 euros par jour HTVA sera facturé et devra être payé au plus tard à l'enlèvement.
- Si le container doit être déposé sur un lieu publique, le client devra introduire une demande auprès de la commune pour une autorisation de stationnement à ces frais. Après livraison le client est le seul responsable pour cette signalisation et en cas d'une infraction civil ou pénal.
- Si le container doit être déposé sur un lieu privé, le client doit être présent lors de la livraison. Il doit également indiquer l'endroit où le container doit être placé. PRO Containers décline toute responsabilité en cas de dégâts quelconques liés au placement du container. Le client doit prévoir les protections nécessaires et adéquates pour éviter tous dégâts.
- Toute dégradation du containers, sera estimée facturée au client.
- Il est interdit de déposer dans le container des déchets toxiques, chimiques, organiques, médicaux, inflammables, électrique et électronique. En cas de non-respect, le client est mis en demeure de venir récupérer les déchets non conforme à la législation 24H après l'envoi d'un email accompagner d'un appel téléphonique. Des frais s'ajouteront au client en fonction de la quantité des déchets ainsi que pour la procédure administrative.
- Tous les déchets sont contrôlé et photographié au centre de tri.
- Chaque container peut contenir au maximum 10 Tonnes suivant la législation actuellement en vigueur. En cas de dépassement en volume ou en poids, le client est responsable de prendre à sa charge toute pénalités, amendes, frais divers ainsi que le coût d'un montant de 50 euros HTVA par m³ qui lui seront facturé.
- Le temps d'attente pour un placement ou un enlèvement est de 15 min , au-delà le montant de 50 euros/HTVA pour 30 min sera porté en compte.
- Toute course perdu (pas de place pour la livraison du containers ou blocage lors de l'enlèvement) sera facturé à 125 euros. (HTVA)
- Toutes réservation s'effectue uniquement par email ou téléphone au minimum 48h à l'avance.
- Toutes les factures sont payables avant la livraison. A défaut de paiement, PRO Containers se réserve le droit de ne pas livrer le container.
- La loi belge est applicable sur les rapports juridiques entre PRO Containers et le client.
- En cas de litiges, seuls les Tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles sont compétents.

